



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°13 du 27 juin 2024



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : bon état sanitaire,
Chou : papillons de piérides à surveiller,
Oignon : mildiou dans le Calvados,
Poireau : conditions favorables aux thrips,
Salade : dégâts de pigeon et peu de chenilles.

SOMMAIRE :

| | |
|--|----|
| CAROTTE - CELERI : | 2 |
| CHOU - NAVET : | 5 |
| OIGNON : | 9 |
| POIREAU : | 10 |
| SALADE : | 12 |
| Notes nationales biodiversité : | 15 |
| Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent : | 15 |
| Résistance aux produits phytosanitaires : | 15 |
| ZOOM : <i>Popillia japonica</i> : | 16 |

Zoom en fin de bulletin :

Popillia japonica



Popillia japonica (POPILJA) - <https://gd.eppo.int>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

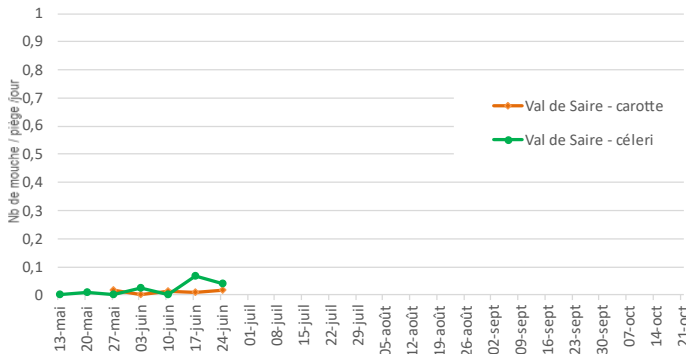
| Département | Bassin | Carotte | Céleri rave | Céleri branche | Stade |
|--------------------------|-----------------|---------|-------------|----------------|---|
| Parcelles suivies | | | | | |
| 14 | | 2 | 3 | / | |
| 76 | | 2 | 1 | / | |
| 50 | Mont Michel | 5 | 3 | / | Céleri : jeunes plants à croissance du feuillage Carotte : de 2 feuilles à début grossissement |
| | Créances | 5 | / | / | |
| | Surtainville | 2 | 1 | / | |
| | Val de Saire | 4 | / | 3 | |
| 27 | Vallée de Seine | / | 1 | 1 | |

Mouche de la carotte :

Piégeage :

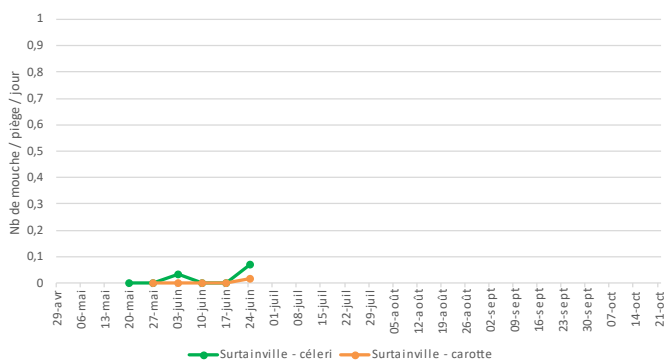
Val de Saire :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2024



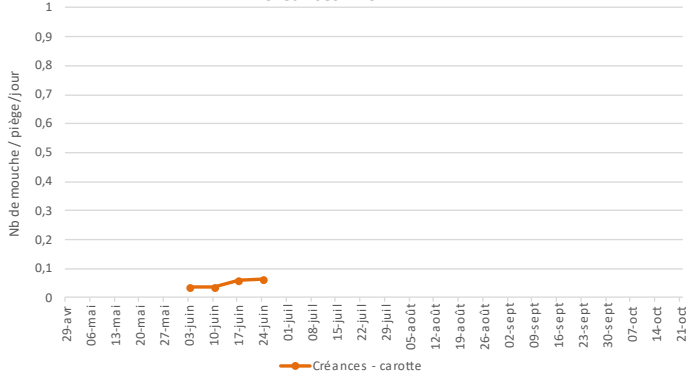
Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2024



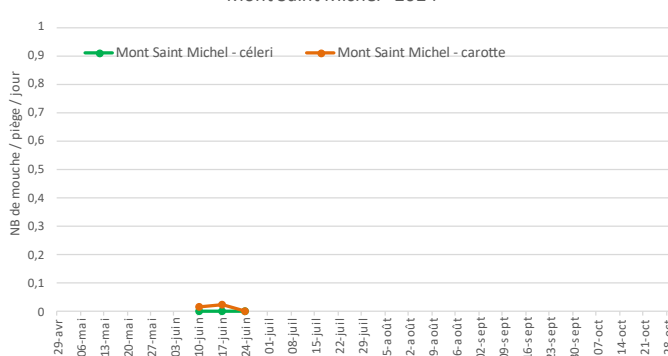
Créances :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2024

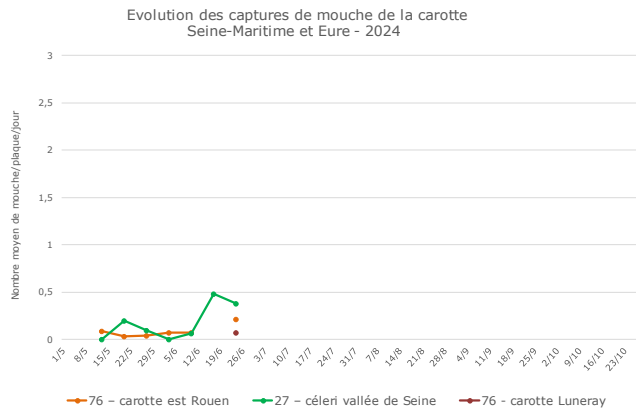


Mont Saint Michel :

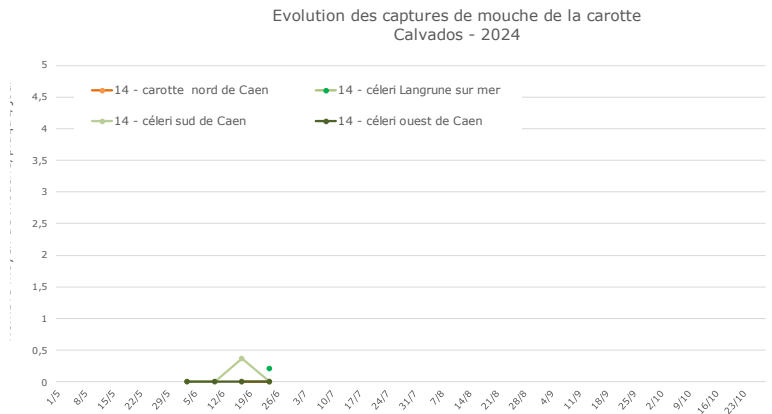
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2024



Haute-Normandie :



Calvados :

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Quelques captures se maintiennent sur le secteur de Créances et en vallée de Seine. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Puceron :**Observation :**

Globalement, très peu de pucerons dans les parcelles du réseau. Leur présence est constatée uniquement dans deux parcelles (carottes et céleris raves) sur 2 à 8% des plantes.

Des coccinelles adultes et larves sont présentes dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents. Le risque est faible au vu des faibles populations présentes.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Quelques mouches du céleri ont été piégées dans les parcelles du réseau.

| nb moyen de mouche du céleri/plaque/jour | Semaine 25 | Semaine 26 |
|--|------------|------------|
| Mont Saint Michel | 0 | 0 |
| Surtainville | 0 | 0,07 |
| Val de Saire | 0 | 0,26 |
| Calvados | 0 | 0,03 |
| Vallée de Seine | 0 | 0 |



Adulte de mouche du céleri (SILEBAN)

Observation :

Des galeries récentes de mouche du céleri sont notées dans trois parcelles de céleris branches du val de Saire sur 12 à 20% des plants et sur 10% des céleris raves situés à Surtainville.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, la présence importante de galeries peut-être préjudiciable jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.



Asticot de mouche du céleri (SILEBAN)

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-----------------|---|---|
| 76 | Vallée de Seine | 2 parcelles de chou | |
| 14 | Nord de Caen | 3 parcelles de choux de Milan et cabus | Choux : 8 feuilles à début pomaison |
| | Val de Saire | 5 parcelles de Milan et cabus | |
| | | 2 parcelles de navet | |
| 50 | Surtainville | 1 parcelle de chou 1 parcelle de navet | |

Aleurode :

Observations :

Les aleurodes sont en augmentation dans les deux parcelles suivies en vallée de Seine. Leur présence est notée sur 28 à 80% des choux contre 4 à 15% la semaine dernière. Les effectifs varient d'un à deux adultes par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les températures actuelles sont favorables à leur installation et à leur multiplication.

Observez attentivement vos parcelles.



Adulte aleurode du chou *Aleyrodes proletella*

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :

Globalement, peu d'altises dans les parcelles du réseau. Leur présence est constatée sur choux en vallée de Seine sur 20 à 30% des plantes et sur navets dans le nord Cotentin sur 20 à 24% des plantes. Les effectifs sont de une à deux altises par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les températures actuelles et l'absence d'averses sont favorables au développement de ces insectes. **Le risque de développement sur les jeunes plants est moyen à fort.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.



Altises sur jeune plant

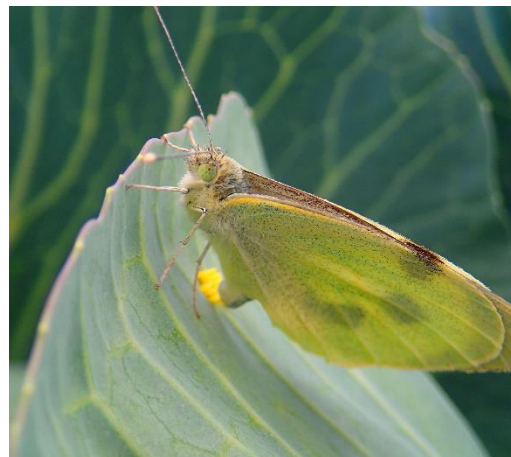
Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée

Chenilles :**Observations :**

Des pontes et des chenilles de noctuelles et de piérides de la rave sont présentes sur 2 à 8% des choux dans deux parcelles situées en vallée de Seine et le Calvados.

Quel que soit le secteur, de nombreux papillons blancs de *Pieris spp.* sont présents dans les parcelles.



Pieris spp. : papillon (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables à l'activité des papillons en l'absence d'averses. La pression reste pour le moment **faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Observation :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Selon les secteurs, des captures sont enregistrées mais restent hétérogènes.

| nb moyen de mouche du chou/bol/semaine | Semaine 25 | Semaine 26 |
|--|------------|------------|
| Surtainville_chou | 0 | 2 |
| Surtainville_navet | 0 | 0,5 |
| Val de Saire_chou | 0,1 | 0 |
| Val de Saire_navet | 0 | 0,6 |

Evolution du risque :

Une petite augmentation des captures est observée, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Comme la semaine dernière, des pucerons cendrés sont notés uniquement en vallée de Seine dans les deux parcelles sur 20 à 24% des plantes. Des pucerons verts ailés sont notés dans trois parcelles (Calvados et vallée de Seine) sur 1 à 12% des choux. La présence reste stable. Des coccinelles adultes sont constatées au sein des foyers de pucerons cendrés.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des pucerons en l'absence d'averses. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.



Coccinelle sur jeune plant

Pigeon :**Observation :**

Comme la semaine dernière, des attaques de pigeons sont observées dans plusieurs parcelles de choux quel que soit le secteur.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Limace :**Observation :**

Comme la semaine dernière, des limaces sont présentes dans le nord Cotentin essentiellement dans les parcelles de navets sur 8 à 16% des plantes.



Limace (SILEBAN)

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Avec toutes les précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines, les sols sont gorgés d'eau et les conditions restent favorables aux limaces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.

- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Maladie du feuillage :

De l'*Alternaria* sp. est toujours observée dans deux parcelles de choux du val de Saire sur 18 à 26% des plantes. Cette présence est stable voire en recul.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont favorables. Evolution à suivre.



Alternariose (SILEBAN)

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-------------------|--|------------------------|
| 50 | Mont Saint Michel | 3 parcelles : 2 de semis + 1 de plants | De 4 à début bulbaison |
| 76 | | 1 parcelle | |
| 14 | | 4 parcelles de semis + 1 de bulbilles | |

Mildiou :

Observation :

Plusieurs foyers de mildiou ont été constatés dans une parcelle d'oignons au stade bulbaison dans le Calvados.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. A surveiller en cas de passage orageux en fin de semaine notamment dans les parcelles en cours de bulbaison du fait de la présence d'un feuillage abondant.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :

Observations :

Des thrips sont présents dans toutes les parcelles du Calvados et une du Mont Saint Michel sur 20 à 80% des oignons.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les températures actuelles sont favorables au développement des thrips cependant pour le moment, **le risque reste faible pour cette culture.**

Observez régulièrement vos parcelles.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :

Des plantules présentant des symptômes d'attaques de mouches de l'oignon ont été notés dans une parcelle sur 5% d'entre eux.

Evolution du risque :

Une activité de ces mouches est enregistrée dans certaines parcelles. Evolution à suivre, les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des mouches.

POIREAU :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|-------------|-------------------|---|-------------------|
| 14 | Nord de Caen | 1 parcelle | |
| | Mont Saint Michel | 5 parcelles dont 1 pépinière | |
| 50 | Surtainville | 2 parcelles dont 1 pépinière | De 2 à 7 feuilles |
| | Val de Saire | 7 parcelles plantées | |
| | Créances | 2 pépinières dont 1 en AB 4 parcelles plantées | |

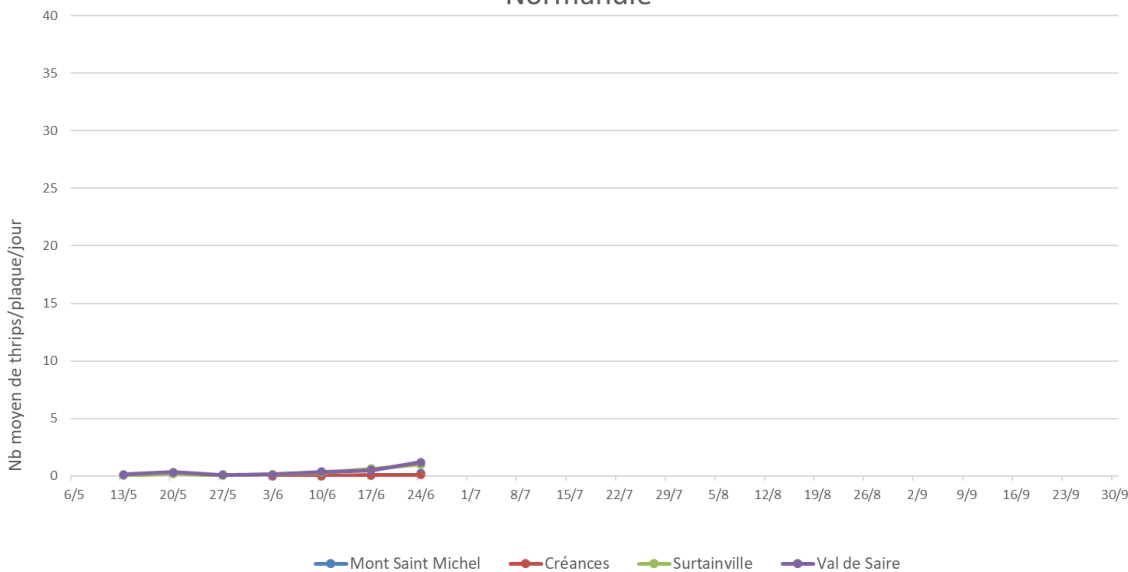
Thrips :**Observations :**

Petit à petit des thrips adultes sont présents dans les parcelles du réseau.

| % de plantes avec présence de thrips adultes ou larves | Semaine 25 | Semaine 26 | Tendance |
|--|------------|------------------------|----------|
| Mont Saint Michel | 0 | 7% | ↗ |
| Créances | 4 à 8% | 4 à 32% moyenne 14% | ↗ |
| Surtainville | 4% | 8 à 32% | ↗ |
| Val de Saire | 4 à 12% | 4 à 20% moyenne 12% | ↗ |
| Calvados | 0 | 12% | ↗ |

Piégeage :

Moyenne des relevés hebdomadaires thrips 2024
Normandie



Pour le moment, les captures restent faibles.

Evolution du risque :

Les captures restent faibles, mais les populations au sein des fûts sont en augmentation. Les températures actuelles sont favorables à leur développement. Globalement **le risque est faible à moyen**. Observez régulièrement vos pépinières. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :

Aucune mouche de l'oignon n'a été piégée. Les captures de mouches des semis sont très faibles : 0,5 mouche/bol/semaine dans une parcelle du val de Saire.

Evolution du risque :

Très peu à pas de capture. Evolution à suivre, les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des mouches.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Teigne :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :

Nb de papillon/piège/semaine **Semaine 26**

Créances 0



Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque :

Aucune capture à ce jour, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Rouille :

Observation :

Des pustules sont observées sur le feuillage le plus âgé dans certaines parcelles.

| % de plantes avec présence de pustules de rouille | Semaine 26 |
|---|------------------------|
| Mont Saint Michel | 0 à 92% moyenne 15% |
| Créances | 0 à 48% moyenne 12% |
| Surtainville | 0 à 52% moyenne 26% |
| Val de Saire | 0 à 12% moyenne 3% |
| Calvados | 0% |

Evolution du risque :

L'augmentation des températures et moins d'averses seront peu favorables à cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

| Département | Bassin | Parcelles suivies | Stade |
|----------------|-------------------|--|-----------------------------------|
| 14 | | 4 parcelles | |
| 76 - 27 | | 2 parcelles | |
| 50 | Mont Saint Michel | 4 parcelles de laitues et 2 de frisées | De jeunes plants à proche récolte |
| | Créances | 2 parcelles dont 1 en AB | |
| | Surtainville | 2 parcelles | |
| | Val de Saire | 4 parcelles | |

Limace :

Observations :

Très peu de dégâts de limaces dans les parcelles du réseau cette semaine.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les conditions climatiques ne sont pas favorables à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.
Contactez votre technicien.

Noctuelle :**Piégeage :**

Des captures sont enregistrées essentiellement dans les parcelles situées dans la Manche.

| nb moyen de papillon/piège/semaine | Semaine 24 | Semaine 25 | Semaine 26 |
|------------------------------------|------------|------------|------------|
| Surtainville | 3,5 | 2,5 | 2 |
| Val de Saire | 0 | 4,25 | 2,75 |
| Créances | 6 | 22 | 34 |
| Mont Saint Michel | 12 | 7,5 | 8,5 |
| Calvados | / | / | 0 |

Observations :

Des pontes et/ou des chenilles ont été notées dans les trois parcelles de laitues (val de Saire, Créances et vallée de Seine) sur 4% des plantes.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables à l'activité des papillons.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.
Contactez votre technicien.

Puceron :**Observation :**

Comme la semaine dernière, hormis au Mont Saint Michel et dans le val de Saire, la présence de pucerons est constatée dans les autres secteurs. Leur présence est notée dans sept parcelles sur 4 à 100% des laitues avec des colonies pour certaines. Des pucerons parasités sont notés sur le secteur de Surtainville.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables à leur développement. Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles.

Thrips :

Observation :

Peu de thrips sont présents dans les parcelles. Ils sont constatés dans une parcelle du Calvados et deux du Mont Saint Michel sur 8 à 12% des laitues.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables aux thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observations :

Des taches de mildiou sont toujours présentes dans certaines séries du Mont Saint Michel et de Surtainville sur 4 à 5% des plantes.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent. Surveillez vos parcelles. **Le risque reste présent.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-40).

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Sclérotinia et botrytis

Observations :

Il n'est pas signalé de nouveaux cas de pourritures basales.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans six parcelles du réseau réparties sur le Calvados, et le secteur de Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon sur les feuilles de laitue Iceberg

Notes nationales biodiversité :



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

ZOOM : *Popillia japonica*



Popillia japonica



Popillia japonica est un coléoptère originaire du Japon. C'est un organisme nuisible classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires par l'Union Européenne.

Les larves mangent les racines et endommagent particulièrement les plantes des pelouses et des prairies. **Les adultes dévorent le feuillage** de nombreux végétaux avec une grande voracité.

Popillia japonica peut engendrer des dégâts sur **plus de 400 espèces de plantes** sauvages et cultivées, dont la vigne, les grandes cultures, les arbres fruitiers et les légumes.



Adulte

Environ 10 mm de long et 6 mm de large.
Abdomen, thorax et tête vert métallique
Élytres brun cuivré

Touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.



Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères Rutelidae présents dans les jardins *Phyllopertha horticola* mais aussi *Anomala dubia* ou *Mimela junii*.

Popillia japonica



Touffes de soies blanches

Phyllopertha horticola



Photo : ANSES, LSV



Photo : ANSES, LSV



Photo : ANSES, LSV



Photos : ANSES, LSV

Malgré une coloration assez similaire (tête et thorax vert métallique, élytres brun cuivré), *Popillia japonica* peut être différencié des espèces proches par la présence de dix touffes latérales de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen et de deux touffes au niveau de la face dorsale du dernier segment abdominal.

Larve

Corps arqué, pattes développées.

Les 2 voies de **dissémination** principales de *Popillia japonica* sont :

- Pour les adultes : dispersion locale par vol ou dispersion plus éloignée facilitée par les activités humaines. Il est qualifié « **d'autostoppeur** » car il peut être transporté dans des emballages ou par tout moyen de locomotion (véhicules, bateaux, avions).
- Pour les larves : transport par la terre ou substrat entourant les racines des végétaux destinés à la plantation.

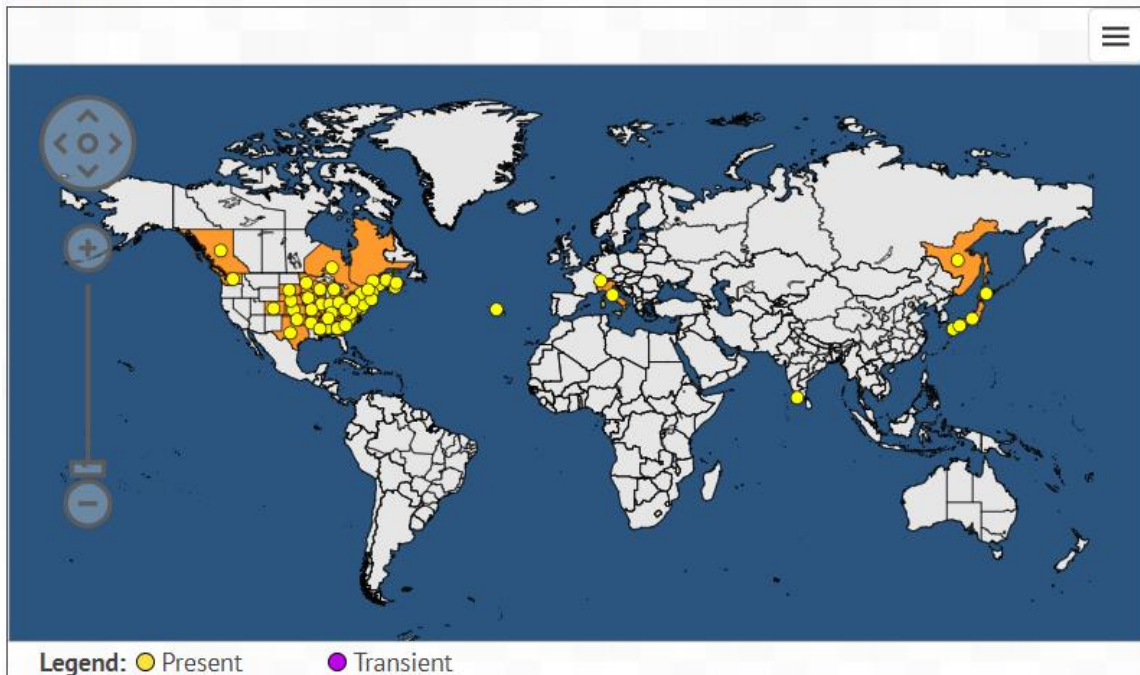
Répartition

La dispersion sur les territoires où il est arrivé est très rapide. Il est présent en Italie depuis 2014 et ne peut plus y être éradiqué.

Il a été détecté en Suisse et en Allemagne mais il n'a pas encore été détecté en France.

Distribution

Last updated: 2024-06-10



Source carte : <https://gd.eppo.int/taxon/POPIJA>

Dans ce contexte, la DGAL (Direction Général de l'Alimentation) a lancé en 2022 un **Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence** (PNISU) et FREDON Normandie est notamment mobilisée pour effectuer la surveillance du territoire à l'aide de piégeage adapté et d'observations visuelles.

Plus d'info : [https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche Diagnostique POPIJA Popillia japonica.pdf](https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf)

Si vous pensez avoir observé *Popillia japonica*, contactez FREDON Normandie ou le SRAL Normandie

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs